

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 14 mars 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Vocation 1 - Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités / Objectif stratégique 1.1 – Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire / Objectif opérationnel 1.1.2 – Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel / Mesures prioritaires : Gérer, animer et poursuivre la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et Préserver les prairies naturelles en particulier par la contractualisation [...].

Objet : Convention de mise en œuvre des suivis biologiques sur les 60 parcelles expérimentales de l'Action C.10 du LIFE Biodiv'Est

Projet LIFE Biodiv'Est (2021-2030)

Lancé officiellement en février 2022 et pour une durée de 10 ans, le projet LIFE Biodiv'Est constitue un formidable levier permettant de démultiplier et accélérer les projets liés à la restauration et la préservation de la biodiversité en Grand Est. Il est le premier LIFE accordé par l'instance Européenne à une échelle régionale.

Le LIFE Biodiv'Est développe, autour de nombreux acteurs, 27 actions stratégiques et concrètes en matière de biodiversité. Les projets proposés touchent de manière directe ou indirecte l'ensemble du réseau écologique, des milieux et espèces remarquables, aussi bien les réservoirs (dont les espaces Natura 2000) que les corridors écologiques. L'accent est mis sur le développement d'une ingénierie permettant l'obtention de compétences techniques et écologiques à même d'analyser les enjeux à la croisée de l'écologie, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de la sylviculture. L'objectif étant de donner les moyens humains et financiers pour accélérer la mobilisation de tous.

Doté d'un budget de plus de 26 millions d'euros sur les 10 ans de programmation, le programme LIFE Biodiv'Est porté par la Région Grand-Est et soutenu par la Commission européenne regroupe 5 autres co-financeurs. Il s'agit de la DREAL Grand Est, des trois Agences de l'Eau concernées (Seine-Normandie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse) et de l'Office Français de la Biodiversité.

Le programme s'appuie aussi sur 14 partenaires parmi lesquels les 6 Parcs naturels régionaux, le Parc national des forêts, les conservatoires d'espaces naturels Champagne-Ardenne Lorraine et Alsace, le réseau associatif régional d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace (ARIENA), la chambre régionale d'Agriculture Grand Est, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et l'Office des données naturalistes du Grand Est (Odonat).

Le Parc naturel régional de Lorraine porte 2 actions concrètes sur les agroécosystèmes prairiaux du Grand Est :

- Action C10 : programme d'amélioration des connaissances de l'impact du changement climatique et des services rendus par les agroécosystèmes prairiaux du Grand Est ;
- Action C11 : opération pilote d'adaptation et /ou d'atténuation du changement climatique en milieu prairial.

Action C10 : Programme d'amélioration des connaissances de l'impact du changement climatique et des services rendus par les agroécosystèmes prairiaux du Grand Est

Les objectifs de cette action sont, après leur définition, d'évaluer les services écosystémiques des prairies du Grand Est, de mettre en place des indicateurs de suivi des impacts du changement climatique, de partager et diffuser les suivis et les résultats. Elles sont donc considérées comme 2 sous-actions.

Dans le cadre de la sous-action C10.2 « amélioration des connaissances de l'impact du changement climatique sur les agroécosystèmes prairiaux du Grand Est », un réseau de 60 prairies permanentes à l'échelle régionale a été constitué afin de tester des indicateurs faune, flore et vie du sol, qui sont sensibles au changement climatique. Ces indicateurs seront étudiés sur chaque prairie du réseau et par des prestataires sur 2 campagnes d'inventaires, la première en 2024 et 2025, tandis que la seconde aura lieu entre 2028 et 2030.

La création de ce réseau de prairies, a été réalisée en lien avec les partenaires du territoire, tels que les 6 PNR du Grand Est, le CEN Lorraine et celui de Champagne-Ardenne. Pour cela, les agriculteurs et les propriétaires des parcelles sélectionnées ont été contactés pour leur présenter le projet et obtenir leur accord pour accéder aux parcelles. Etant donné que les inventaires vont être menés sur les 7 prochaines années, soit sur un temps assez long, il est proposé que le Parc naturel régional de Lorraine signe une convention avec le propriétaire des parcelles et/ou le gestionnaire pour assurer l'accès aux parcelles jusqu'en 2030.

Le document transmis est le projet de convention bipartite ou tripartite.

Après en avoir délibéré, il vous est donc proposé :

- **D'APPROUVER** la convention autorisant la réalisation d'inventaires faune, flore et vie du sol dans le cadre de l'action C.10 du projet LIFE Biodiv'Est.
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président,
Jérôme END.